

mercredi 2 décembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA VILLE SE MOBILISE POUR SOUTENIR SES COMMERÇANTS

Depuis le début de la crise sanitaire, 230 000 € ont été « investis » pour soutenir le commerce de proximité, les artisans et les entreprises locales qui favorisent le lien social, créent de l'emploi pérenne sur le territoire et dynamise notre commune.

À l'aube d'un déconfinement progressif, lors du conseil municipal du mercredi 25 novembre, Frédéric Vigouroux, maire de Miramas, a proposé plusieurs aides municipales :

- le renouvellement de l'exonération des loyers commerciaux hébergés par la ville pour deux mois, représentant 12 500 € de recettes non perçues ;
- la gratuité de l'occupation du domaine public pour les forains pour les mois de novembre et décembre, soit 17 400 € de recettes non perçues ;
- la participation à 100% du loyer pour les 26 bénéficiaires des aides de minimis concernant de jeunes commerces implantés en centre-ville ;
- une subvention exceptionnelle à l'association des commerçants Mirashop, pour la création et la distribution à l'ensemble des foyers de la ville d'un catalogue de Noël des commerces de Miramas (accessible sur www.noel.miramas.fr) désireux de mettre en avant leur savoir-faire et leurs offres pour les fêtes.

Cette deuxième « vague » d'aides vient soutenir de nombreux commerces qui ont été contraints de baisser le rideau pendant un mois suite au deuxième confinement.

Les aides, votées lors du premier confinement, notamment l'aide à la mise en place d'une plateforme d'e-commerce, l'augmentation des minimis ou encore la distribution de matériel sanitaire, ont permis l'ouverture de deux commerces supplémentaires (restaurant et cave à vin) malgré cette période compliquée.

Monsieur le maire a annoncé qu'une aide est actuellement à l'étude pour les commerces de proximité les plus durablement touchés notamment les bars, les restaurants et les salles de sport.

